



CLASSIQUES
GARNIER

« Pour lire le *Dictionnaire Colette*. Abréviations, principes rédactionnels et bibliographiques, notices corrélées », *Dictionnaire Colette*, p. 13-16

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08021-3.p.0013](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08021-3.p.0013)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2018. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

POUR LIRE LE *DICTIONNAIRE COLETTE*

Abréviations, principes rédactionnels
et bibliographiques, notices corrélées

ABRÉVIATIONS GÉNÉRALES

Les notices du Dictionnaire ne s'accompagnent pas de notes de bas de page, mais toutes les citations sont dûment référencées entre parenthèses, selon un principe d'abréviations décrit ci-dessous.

- OC. Colette, *Œuvres complètes*, Édition du Centenaire, Paris, Flammarion, 1973-1976, 16 vol. Le premier chiffre renvoie au volume, le second à la page citée. Ainsi OC 1, 16 pour *Œuvres complètes*, vol. 1, p. 16.
- P. Colette, *Œuvres*, éd. Claude Pichois et Alain Brunet, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1984-2001. Le premier chiffre renvoie au tome, le second à la page citée. Ainsi P. 3, 235 pour Pléiade, tome 3, page 235.
- JNBQ [Pour *La Jumelle noire*, édition « Bouquins »] Colette, *La Jumelle noire*, dans *Romans, récits, souvenirs*, éd. Françoise Burgaud, Paris, Robert Laffont (Collection « Bouquins »), vol. 3, 2004. Ainsi JNBQ 1135 pour *La Jumelle noire*, collection « Bouquins » (vol. 3), page 1135. Certaines citations de *La Jumelle noire* renvoient aussi à l'édition du Centenaire (vol. 12).

- B. Colette, *Romans, récits, souvenirs*, éd. Françoise Burgaud, Paris, Robert Laffont (Collection « Bouquins »), 3 vol., 2004. Ainsi B. 3, 542 pour « Bouquins », vol. 3, page 542. Cette édition n'est utilisée que pour les renvois à *Belles Saisons*, qui n'a pas été repris par les éditions de la Pléiade. Mais certaines citations de *Belles Saisons* renvoient aussi à l'édition du Centenaire (vol. 11).
- Pichois-Brunet Pichois, Claude et Brunet, Alain, *Colette*, Paris, De Fallois, 1999. Le chiffre renvoie à la page de cette biographie de référence. Ainsi Pichois-Brunet, 235 pour la page 235 de la biographie.
- Paysages et portraits*, éd. Berthu-Courtivron Colette, *Paysages et portraits*, éd. Marie-Françoise Berthu-Courtivron, Paris, Flammarion, 2002.
- CC *Cahiers Colette*, Société des Amis de Colette, n° 1 (1977)-37 (2017). Le chiffre indique le numéro du Cahier. Ainsi CC 20, p. 17 : *Cahiers Colette* n° 20, page 17.

BIBLIOGRAPHIES SPÉCIALISÉE DES NOTICES

Lorsqu'une notice évoque d'autres sources que ces ouvrages de référence, ou fait appel à des ouvrages critiques spécialisés, ils apparaissent sous forme abrégée dans le corps du texte, mais sont ensuite détaillés dans une bibliographie spécialisée, brève ou plus étendue selon les besoins, qui conclut la notice. Cette bibliographie particulière se distingue de la bibliographie générale des sources et études que l'on trouvera en fin de volume.

CORRÉLATS

Pour faciliter la lecture du dictionnaire, une liste d'entrées corrélées apparaît en fin de notice, lorsque la nécessité l'exige, et sous le titre « Corrélats ». Des parcours transversaux et des lectures par ricochets de notice à notice sont ainsi rendus possibles.

LISTE DES ENTRÉES

On trouvera en début de volume la liste complète des notices du dictionnaire.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE EN FIN DE VOLUME

Sources du dictionnaire et études consacrées à Colette

À la fin de l'ouvrage est donnée une liste des sources et des études les plus fréquemment citées dans le dictionnaire. Elles se distinguent des références spécialisées données dans la bibliographie de chaque notice.

LISTE DES CONTRIBUTEURS

On trouvera en tête de volume une liste des contributeurs du dictionnaire.

VOCABULAIRE ET RHÉTORIQUE DU *GENRE*

Écrivain ? Écrivaine ? Auteur ? Auteure ? Autrice ? Comment nommer Colette ? Autant, ou presque, d'appellations et de partis pris qu'il y avait d'entrées. Dès l'arrivée des premières notices en 2010, il est apparu qu'une unité terminologique serait impossible à atteindre. Les coordinateurs du Dictionnaire devaient-ils appliquer à tout le texte des principes d'unification ? Se réclamer de telle phrase de Colette (« Je suis devenue écrivain sans m'en apercevoir » [P. 3, 1079]) pour normer l'ensemble dans un sens académique ou selon la grammaire traditionnelle, au risque de heurter les consciences ? On a préféré, au contraire, accepter les risques ou les tares éventuelles de la disparate, en laissant, sur ce point, aux signataires le soin de choisir leur terminologie. C'est pourquoi le lecteur trouvera de nombreuses variations dans le vocabulaire « genré » du dictionnaire. Et quant aux lecteurs et aux lectrices, ils resteront ainsi libres de juger, selon leurs présupposés et peut-être leurs combats à mener, si Colette est une grande écrivaine... ou un grand écrivain.